ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-CL29

présenté par
Mme Capdevielle, M. Vicot, M. Saulignac, Mme Allemand, M. Christophle, Mme Karamanli, M. Pena, Mme Thiébault-Martinez, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

---

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	5 000 000	0
Gendarmerie nationale	0	5 000 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés entend renforcer les moyens budgétaires alloués à la plateforme Pharos, la plateforme de signalement des contenus illicites en ligne.

En effet, la lutte contre la pédocriminalité doit passer par un renforcement des moyens de recherches sur les contenus illicites en ligne.

De nombreuses questions se posent en effet notamment sur les raisons de l'abandon du projet de collaboration avec l'entreprise KorpMedia pour l'outil DAPI (détection de contenus pédocriminels), mais d'ores et déjà il apparait que les moyens alloués à cette plateforme sont sous-dimensionnés.

Aussi cet amendement prévoit-il d'abonder de 5 millions d'euros l'action 05 du programme 176 Police nationale et de prélever une somme identique sur le programme 152 et particulièrement son action 04 « Commandement, ressources humaines et logistique » (prioritairement hors titre 2) mais nous souhaitons que le Gouvernement lève ce gage.